



Nîmes 30 janvier 2020

RENCONTRE AVEC LE D.I

Suite à la tentative d'homicide de notre « jeune » collègue élève surveillant nous avons eu un entretien...

Si notre D.I reconnaît le caractère gravissime de l'acte nous avons obtenu des certitudes :

- un transfert du détenu F. avec le cas d'autres détenus posant des problèmes sur notre établissement.
- une étude sur des détenus ne relevant pas de notre ressort avec demande de transfert.
- une étude sur le parc des motorolas/API afin d'un changement complet du matériel pour la fin d'année.
- point important un audit sur l'organigramme de l'établissement afin d'être au plus proche des réels besoin en personnel avec un accord des O.S
- une certitude d'une collaboration avec les O.S pour l'organisation du futur DAC.
- l'arrivée d'un 1^{er} surveillant en renfort pour pallier le manque des gradés
- une attention pour l'aide des ERIF pour l'aide aux formations

Si notre D.I reconnaît la souffrance de notre établissement, nous avons pu exprimer nos craintes, et celui-ci nous apporte tous son soutien mais nous serons être vigilants ...

DONC AFFAIRE A SUIVRE !!!

**Le secrétaire local SNP/FO
Urli Patrick**